



# Protocole de réouverture du marché couvert

*A partir du samedi 16 mai 2020 de 8h à 13h*

## A. Entrée unique (côté Mairie)

- Contrôlée par un agent de police municipale équipé de masque.
- Accès limité à 30 clients.
- File d'attente extérieure avec barrières et marquages au sol pour le respect des distances (1 m).
- Port des gants préconisé pour les clients.

## B. Sortie unique (côté Jardin)

- Contrôlée par un agent de police municipale équipé de masque.
- Poubelle à disposition pour jeter masques et gants usagés.

## C. Allées en sens unique

- Parcours en "S" permettant d'accéder à tous les commerçants sans se croiser.
- Fléchage au sol et mise en place de barrières Vauban / rubalise pour le respect du parcours intérieur.
- Marques au sol devant les étals pour le respect des distances (1 m).

## D. Port du masque et gants

- Pour les commerçants : gants et masque obligatoires.
- Pour les clients : gants préconisés et masque obligatoire.

## E. Pédagogie

- Les commerçants ne doivent pas hésiter à :
  - Rappeler les consignes de distanciation sociale.
  - Inviter les gens à régler par CB.
  - Faire respecter l'écart entre les gens qui attendent.